

EN 1909 :

POLITIQUE

Au conseil municipal de Decize.

- 11 février : vote de 70000 F pour la construction de l'Hôtel de Ville ; réception des pierres provenant des démolitions. Dans le compte-rendu de cette séance, *La Tribune Républicaine* ajoute que, sur proposition de M. Cattin, chaque habitant est invité à se munir d'une boîte métallique pour déposer ses ordures ménagères et le journaliste ajoute malicieusement qu'il convient d'appeler ces boîtes des *petites cattins* à l'imitation des Parisiens qui ont baptisé les leurs des *poubelles*.

(*La Tribune Républicaine*, 17 février 1909).

- 23 mai : vote de 182000 F pour la construction de l'Hôtel de Ville.

- 27 juin : examen du compte financier de 1908. Recettes : 170437,97 (dont 84631,87 F de recettes supplémentaires). Dépenses : 88078,97 F. Excédent de 82358,79 F.

Conflit avec la fabrique de Saint-Aré. M. de Dreux-Brézé réclame un vitrail d'une valeur de 1000 F. Le conseil municipal accepte de lui céder ce vitrail sous réserve que le donateur le fasse remplacer par des vitres blanches.

- 29 août : la promenade des Halles sera séparée des propriétés qui l'entourent par un treillage.

- 14 novembre : le bâtiment du nouvel Hôtel de Ville devra être couvert au plus tard le 15 novembre 1909. M. Franc, sculpteur à Nevers, est chargé des décorations. Une salle de théâtre sera aménagée dans les combles.

Les impôts locaux de Decize...

La Tribune Républicaine s'en prend violemment à la municipalité qui aurait augmenté les impôts de 20 à 25% ; les hommes politiques de droite prétextent que c'est la conséquence des retraites ouvrières. Le correspondant local - qui signe *Jean de la Place* - déplore également la récente suppression du jet d'eau de la place Saint-Just, "*remplacé par un tas de sable surmonté par un tombereau cassé*".

(*La Tribune Républicaine*, 2 février).

Sous un autre pseudonyme - Jean Petit -, il réclame la construction d'une école maternelle et l'agrandissement de l'hôpital.

(*La Tribune Républicaine*, 13 février).

La fausse mort politique de M. Martial.

Après sa démission du conseil municipal, M. Martial, artisan et représentant du Quartier Saint-Privé, doit faire face à des quolibets, dont le plus méchant est un faire-part de décès politique. "*Une cruche vient de se rompre, le conseiller Martial a démissionné.*" (*La Tribune Républicaine*, 20 février).

Le nouvel hôtel de ville.

Les travaux sont bien avancés. Les deux ailes qui entourent le bas de la tour de l'horloge devront être détruites de façon à élargir la place. L'actuel hôtel de ville sera converti en bureau de poste (*Le Journal de la Nièvre*, 25 juillet).

Décès de M. Tissier, âgé de 85 ans, maire radical de Devay. Il avait été auparavant maire de Decize. (*Le Journal de la Nièvre*, 19 décembre).

ECONOMIE ET SOCIETE

Menace de grève des bûcherons.

Les bûcherons ont organisé un meeting à Trois-Vesvres où les citoyens Pierre Bardot, de Sougy, et Fourneau, de Saint-Léger, ont pris la parole.

(*La Tribune Républicaine*, 16 janvier).

Autre réunion syndicale à Charrin, en présence des citoyens Roblin et Bondoux. Les bûcherons ont cessé le travail dans plusieurs coupes de Faye.

(*L'Observateur du Centre*, 13 février).

L'ouvrier bûcheron Pierre Revenu interpelle l'Inspecteur des Forêts dans *L'Observateur du Centre* : comment peut-on expliquer que le salaire des bûcherons qui travaillent pour l'Etat ait chuté de 25% ? (*L'Observateur du Centre*, 6 mars).

La grève des bûcherons qui éclate au printemps déclenche une série de bagarres ; les ouvriers qui passent leur temps dans les estaminets sont de plus en plus irascibles. Des scieurs de long de Trois-Vesvres se battent violemment, après avoir bu et s'être disputés au sujet de la grève. (*La Tribune Républicaine*, 21 avril).

A La Machine, le premier mai, 30 bûcherons reviennent d'un joyeux banquet. Ils rencontrent un vieil ouvrier mineur, M. Girault, âgé de 81 ans. Le bûcheron Jean-Marie Martinon fait mine de lui couper le cou avec une scie. Puis le même Martinon, pour plaisanter sans doute, coupe les deux bras de la brouette d'une vieille femme qui ramassait du bois mort. Le 7 mai, Martinon est arrêté et conduit à Nevers. Le sieur Girault est convoqué au tribunal pour une confrontation avec son agresseur. De retour du tribunal, Girault meurt subitement ; l'émotion a été trop forte pour lui. (*La Tribune Républicaine*, 1^{er} et 15 mai).

Jean-Marie Martinon est condamné à huit mois de prison et à deux ans d'interdiction de séjour pour coups et blessures, jugement confirmé par la Cour d'Appel de Bourges. (*La Tribune Républicaine*, 10 juin).

Grève des rouleurs à La Machine.

Mécontents de leurs salaires, les ouvriers rouleurs des mines ont cessé le travail le 30 mars et occupé les puits le jeudi premier avril.

(*La Croix du Nivernais*, 4 avril).

Le mouvement est parti du puits Marguerite, après le décès accidentel du mineur Rose. Le syndicat des mineurs a posé 8 revendications :

- 1 - Révocation de l'ingénieur Monneret et du maître-mineur Poulignier ;
- 2 - Journée de 8 heures, comme au Creusot ;
- 3 - Salaire minimum de 5 F par jour pour les boiseurs et les remblayeurs, de 5,50 F pour les piqueurs ;
- 4 - Minimum de 2,50 F pour les rouleurs de 13 à 16 ans, 3,50 F pour ceux de 16 à 18 ans, 4 F pour ceux de 18 à 20 ans, et 4,50 F au-dessus de 20 ans ;
- 5 - Chauffage égal pour tous ;
- 6 - Reconnaissance du syndicat ;
- 7 - Pas de renvoi pour faits de grève ;
- 8 - Bienveillance des chefs envers les ouvriers (*L'Observateur du Centre*, 3 avril).

Le député Louis-Henri Roblin est violemment pris à partie par le journal *Paris-Centre* qui le traite de *fauteur de grève*. Le député se défend dans une lettre ouverte à tous les journaux locaux. (*L'Observateur du Centre*, 17 avril).

La Machine : la production de houille en baisse.

Pendant l'année 1908, les mines de La Machine ont produit 143614 T de houille, alors qu'en 1907 la production s'élevait à 152 068 Tonnes.

(*La Tribune Républicaine*, 12 mars).

Premier mai tranquille à Decize.

La journée s'est passée dans un calme complet. Les verriers de Saint-Léger ont travaillé normalement (*La Tribune Républicaine*, 2 mai).

NOUVELLES MILITAIRES

Arrestation à Decize d'un insoumis, Jean Denis, 30 ans. Il est écroué à Bourges (*La Tribune Républicaine*, 7 janvier).

Il y aurait un antimilitariste notoire à la caserne Charbonnier. Ce serait un ancien élève des Maristes de Decize ; il a été dénoncé par *le Petit Nouvelliste de Decize* ^[1].

(*La Tribune Républicaine*, 18 février).

Arrestation de l'espion Renard.

Renard, déserteur du 76e R.I. a reçu la peine qu'il méritait. Il avait commis divers vols d'effets aux dépens de M. Lafaille, aubergiste à Verneuil. Il est aussi accusé de grivèlerie et d'espionnage. Le conseil de guerre d'Orléans l'a condamné à 5 ans de prison.

(*La Tribune Républicaine*, 16 mai)

[

Au conseil de guerre.

Charles Cl..., originaire de Decize, soldat au 10e R.I. en garnison à Auxonne, a eu une conduite inadmissible qui lui a valu 6 mois de prison. Pendant les manoeuvres, il a bu avec un autre militaire chez la cabaretière Mlle Lieutet. Sommé de payer ses consommations, il a refusé et il a menacé de *faire son affaire* à la patronne, puis il s'est enfui. A la caserne, on a retrouvé dans son paquetage divers objets volés, dont deux photos représentant la cabaretière. Le conseil de guerre a sévèrement puni ce compatriote qui fait honte aux Decizois.

(Le Journal de la Nièvre, 22 octobre).

Grandes manoeuvres

autour de Decize.

Quatre régiments ont participé pendant trois jours à des combats contre un ennemi figuré : le 13e R.I. de Nevers et Decize, le 29e R.I. du Creusot et d'Autun, le 26e Dragons de Dijon et le 37e d'Artillerie de Bourges. Le général Durand de Villiers a dirigé les mouvements de troupes qui se sont effectués entre Fours, Cercy, Verneuil, Champvert et Decize.

(Le Journal de la Nièvre, 17 août).

PUBLICITES

Clos d'équarrissage de Decize, anciennes maisons H. Thomas et Maître, Thomas et Serindat successeurs. Enlèvement immédiat des animaux morts ou hors de service, fabrique de guano animal, engrais complet pour toutes cultures.

M. ROUVET, habitant rue de la République à Decize, a été guéri de maux de reins et de douleurs dans les articulations par LES PILULES FOSTER.

Madame M. COURDAVAULT, résidant avenue du 14 Juillet à Decize, souffrait de terribles démangeaisons qui l'empêchaient de dormir. Elle avait de grandes plaques rouges sur les cuisses. L'ONGUENT FOSTER lui a procuré un soulagement immédiat.

ACCIDENTS DIVERS

Mort de froid dans la rue.

Devant l'Hôtel des Négociants, à Decize, on a ramassé le cadavre d'un pauvre dément nommé M... (*La Tribune Républicaine*, 10 janvier).

Accident d'automobile à Saint-Léger.

Le véhicule a dérapé après un brusque virage. Un voyageur a une épaule brisée. (*La Croix du Nivernais*, 18 avril 1909).

Une auto fait panache à Saint-Léger.

Encore un accident d'automobile. Il faudra bien limiter la vitesse de ces engins dans la traversée des villes et villages.

(*La Tribune Républicaine*, 15 avril).

Accident mortel à la gare de Decize.

M. Trésorier, 35 ans, mécanicien du dépôt de Cercy, s'est trop penché à l'extérieur de sa machine en arrivant en gare de Decize. Déséquilibré, il est tombé sur la voie, s'est fracassé le crâne ; le train lui a coupé une jambe et mutilé l'autre. Il est mort peu après.

(*La Croix du Nivernais*, 27 juin).

Encombrement sur la route.

L'omnibus Decize-La Machine s'apprêtait à monter la côte de Saint-Léger. C'est alors que le charretier Dameron a reculé une *rouetière* en travers de la route. Et il a refusé de faire bouger ses chevaux. M. Brosselin, conducteur de l'omnibus, a porté plainte à la gendarmerie. Le lendemain, Dameron a donné sa version aux journalistes : Brosselin l'aurait frappé.

(*La Tribune Républicaine*, 7 et 8 mai).

Chevaux-vapeur contre cheval.

Le tracteur automobile de l'Usine Céramique croisait la voiture de M. Arnay, négociant de Cercy venu à la foire de Decize. Le cheval prit peur devant la machine. Il s'emballa et partit ventre à terre,

renversant au passage deux personnes âgées.

(*Le Journal de la Nièvre*, 22 septembre).

Accident de bicyclette.

M. Guyot suivait l'omnibus de M. Brosselin, entre La Machine et Saint-Léger. Arrivé dans la descente des Pontots, il a voulu dépasser l'engin. Le cycliste a heurté violemment une voiture qui venait en sens inverse. (*La Tribune Républicaine*, 19 mai).

Un cycliste maladroit.

M. Tardivon, perdant le contrôle de sa bicyclette, est tombé dans le canal à Saint-Léger. C'est le soldat Ledoux, tambour au 13e, qui l'a sauvé de la noyade.

(*Le Journal de la Nièvre*, 26 septembre).

LES DANGERS DES MINES : A La Machine, la série noire continue...

Etienne Bonnot, travaillant à l'abattage dans une galerie du puits des Zagots, est blessé par un bloc de charbon.

(*La Tribune Républicaine*, 16 février).

Pierre Barbier, aide-machiniste au puits Schneider, a eu deux doigts coupés alors qu'il graissait une machine.

(*La Tribune Républicaine*, 2 mars).

M. Roze, mineur âgé de 30 ans, a été écrasé par un bloc de charbon au puits Marguerite. Il est mort sur le coup. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge

(*La Tribune Républicaine*, 30 mars).

Au puits Schneider, Gabriel Maupoix a été pris entre un convoi de bennes et la paroi de la galerie. Il souffre de violentes douleurs internes (*La Tribune Républicaine*, 20 avril).

Louis Gaujour, maître-mineur âgé de 40 ans, travaillant dans le puits Schneider, est blessé à l'avant-bras gauche à la suite d'un éboulement de roches (*La Tribune Républicaine*, 23 juillet et *La Croix du Nivernais*, 25 juillet).

M. Papon, mécanicien à l'usine d'aérage, a été trouvé mort, broyé par le volant de sa machine.

(*Le Journal de la Nièvre*, 14 août et *La Croix du Nivernais*, 15 août).

Encore un accident au puits des Zagots ! Louis Bathelier qui travaillait sur le front de taille a été grièvement blessé aux reins et aux jambes par la chute d'un bloc.

(*Le Journal de la Nièvre*, 1^{er} octobre).

M. Fidèle, occupé à l'enlèvement des escarbilles des fours de La Chapelle a été heurté violemment par un wagonnet.

(*Le Journal de la Nièvre*, 1^{er} octobre).

Jean-Baptiste Guillaumot, 16 ans, a été tué par une benne vide dévalant un plan incliné, au puits Marguerite.

(*Le Journal de la Nièvre*, 18 novembre et *La Croix du Nivernais*, 21 novembre).

Eboulement au puits Schneider : deux mineurs, MM. Duc et Guiron sont emprisonnés. Ils sont dégagés par les sauveteurs après deux heures d'effort (*Le Journal de la Nièvre*, 12 décembre)

Un mort et un blessé dans les mines de plâtre.

Eboulement dans une galerie des mines de plâtre du Buisson-Rimbault, appartenant à la société Lecoeur-Damon. Un ouvrier est tué, M. Dazyle. un autre, M. Perraudin est gravement blessé.

(*La Tribune Républicaine*, 10 janvier).

Plus d'accidents du travail ?

"*Un discours à se rappeler*" note *l'Observateur du Centre*. Lors de l'enterrement d'un ouvrier du plâtre tué au travail, son employeur dit sous le coup de l'émotion : "*S'il ne tenait qu'aux patrons pour éviter de semblables accidents... il ne s'en produirait plus.*" Les ouvriers du plâtre qui travaillent dans des conditions de sécurité déplorables ont bien entendu ces paroles et ils sauront les rappeler en temps utile.

(*L'Observateur du Centre*, 16 janvier 1909).

Ecrasé par une porte du barrage.

Antoine Véniat a été tué lors de travaux effectués au barrage. Une porte pesant 600 kilos lui est tombé sur le corps ; il a été asphyxié sous l'eau. En lui portant secours, M. Coudant, garde du barrage, a eu une cuisse fracturée et M. Brieux diverses blessures (J.N., 4-7 et *La Tribune Républicaine*T.R., 6-7).

FETES ET LOISIRS

Le Théâtre Constantin est à Decize.

La troupe du Théâtre Constantin regroupe 24 artistes. Pendant une trentaine de jours, elle a offert aux Decizois un véritable festival de théâtre. Elle a commencé sa série de spectacles par *Mignon* ; au piano, Mme Girardine Koning, 1er prix du Conservatoire d'Amsterdam. La petite Andrée Cochet, âgée de 5 ans seulement, chante avec assurance. "*La direction annonce pour jeudi soir, à 8 h 1/2 Le Petit Duc avec les débuts de M. Giscard, grand premier comique, qui jouera le rôle de Frimousse, et de Mme Giscard, chanteuse légère*"^[2]. La pièce est perturbée par une *société de trompettes* venue faire du bruit autour du théâtre. Il a fallu l'intervention d'un gendarme pour remettre de l'ordre. Les spectacles suivants donnés à Decize sont : *Les Cloches de Corneville, La Fille du Tambour-Major, Les 28 Jours de Clairette, Le Grand Mogol, Le Jour et la Nuit, Carmen, La Contrôleuse des Wagons-Lits, La Petite Michu, Mireille...* (*La Tribune Républicaine*, 18, 22 et 24 avril).

La Troupe aurait désiré participer à la fête de la Pentecôte, mais les prix exorbitants exigés par les placiers l'en ont dissuadé ; elle est donc partie (*La Tribune Républicaine*, 23 mai).

[

Le défi d'Ursus.

Ursus, le lutteur de taureaux est à Decize. Il a lancé un défi à M. Camus, fermier à Druy-Parigny: "*Je me tiens à votre disposition pour lutter avec un taureau que vous me fournirez, quel qu'il soit...*"

(*La Tribune Républicaine*, 30 mai).

La tournée Favier.

Au Café du Centre, on peut voir du théâtre par cinématographe. Grâce au Bioscop-Théâtre, le public entend les voix des artistes les plus célèbres, Mayol, Dranem, Polin... (*La Tribune Républicaine*, 16 juin).

Lumières électriques à l'usine céramique.

La fête de l'usine donne lieu à une innovation de taille : le bal est éclairé à l'électricité.

(*Le Journal de la Nièvre*, 14 juillet).

SPORTS

Gymnastique :

* Le correspondant de *La Tribune* a admiré l'impeccable défilé de la Société de Gymnastique de La Machine. Par contre, il constate que le *bataillon des petits culs blancs* de l'Avant-Garde de Decize s'éclaircit singulièrement... (*La Tribune Républicaine*, 7 juillet).

* L'U.F.M. reçoit le célèbre champion de gymnastique, M. Edmond Rainat. Le 8 août, il donne un spectacle payant (0,50 F pour les adultes et demi-tarif pour les enfants). Avec son aide, il exécute des figures sur double trapèze volant et surtout un saut périlleux (il est le seul au monde à réussir ce mouvement) (*Le Journal de la Nièvre*, 28 juillet).

* Quelques jours plus tard, un jeune enfant de La Machine, René Bougnot, 8 ans, tente d'imiter le champion : il tombe d'un trapèze improvisé et se casse un bras (*Le Journal de la Nièvre*, 3 septembre).

Charles Robin, organisateur et vainqueur.

- On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Le jeune champion decizois Charles Robin organise les compétitions du Vélo Decizois et il en est le principal vainqueur. Le portraitiste Moisy lui a reproché cette *double casquette* ; M. Perrot, clerc d'huissier, est venu au secours de son jeune protégé.

(*La Tribune Républicaine*, 27 et 29 juin et 1^{er} juillet).

Robin gagne la course du Vélo Decizois en septembre devant Millerieux (de Cosne) (*Le Journal de la Nièvre*, 19 septembre). Pour la Fête Franco-Russe, la course sur route suit le parcours suivant : Decize-Devay-Marcy-Decize, arrivée devant la Caserne. (*Le Journal de la Nièvre*, 10 novembre).

LES FETES DE JEANNE D'ARC :

Cinq siècles après l'avoir condamnée et brûlée, l'Eglise catholique vient de béatifier Jeanne d'Arc. Partout en France des messes solennelles, des défilés, des fêtes s'organisent. Dans le Nivernais, les manifestations les plus importantes se tiennent à Nevers et à Saint-Pierre-le-Moûtier (*La Croix du Nivernais*, 10 et 31 octobre). A Decize, une cérémonie a lieu à l'église Saint-Aré le dimanche 24 octobre, en présence de l'évêque de Nevers, Mgr Gauthey, et du clergé du doyenné. La prédication est assurée par l'abbé Coubé. A la messe succèdent un défilé dans les rues et une représentation de la pièce *Jeanne d'Arc* de Jules Barbier dans la grande salle des Minimes. Le rôle de Jeanne d'Arc est tenu par Mlle Rachel Roy ^[3], celui de Lahire par M. Demay, artiste dramatique professionnel. La Symphonie du cercle Saint-Aré, dirigée par M. Monnot, interprète les airs composés pour la plupart par Gounod ; M. Monnot a lui-même écrit la musique de la *Ronde* dansée par les petites bergères de Domrémy. M. Gonin, violoniste du conservatoire de Lyon, a joint son talent à celui des symphonistes decizois (*Le Journal de la Nièvre*, 26 et 27 octobre).

Pierre Moine, Jeanne d'Arc et Ferrer.

Alors qu'un défilé parcourait solennellement les rues de Decize en l'honneur de Jeanne d'Arc, des cris se sont élevés, provenant du chantier de la mairie en construction. Des ouvriers clamaient leur soutien à un autre héros, l'anarchiste Ferrer, exécuté récemment en Espagne. Il semble que cette manifestation n'ait pas été spontanée, mais provoquée par l'employeur des ouvriers, le franc-maçon Moine (qui porte si mal son nom) (*Le Journal de la Nièvre*, 24 octobre).

L'AFFAIRE THEULOT :

"*Deux drames sanglants à Decize*" annonce *Le Journal de la Nièvre* du 24 novembre. Deux jours plus tôt, dans la matinée du lundi 22, l'aubergiste Thomas qui se promenait dans les bois de Brain a entendu un coup de feu. Il a cru que c'était un braconnier. Quelques instants plus tard, un habitant de Devay, M. Mennu, qui passait par-là lui aussi, a été attiré par des gémissements venant des fourrés. Etendu dans son sang, M. Jardillier, garde chez M. Clément au château de Marcy, agonisait. La victime avait 49 ans et laissait une veuve et plusieurs enfants.

L'enquête menée par les gendarmes de Decize révéla que le coup avait été tiré de très près (un mètre à un mètre cinquante). Le fusil avait été chargé de plomb, mais à cette courte distance, le plomb avait fait balle et avait traversé le buste de M. Jardillier en frôlant le coeur et en provoquant des hémorragies internes irrémédiables. Le même jour, François Theulot, un individu qui vivait à l'état sauvage dans une cabane rue de la Raie, prit son fusil et ajusta une brave dame qui passait dans la rue, Mme Merle, l'épouse d'un jardinier. Touchée par plusieurs plombs, Mme

[

Merle a trébuché sur une vingtaine de mètres et elle s'est effondrée morte. Theulot s'est ensuite barricadé dans sa baraque et il a crié qu'il était prêt à tirer sur tous ceux qui approcheraient. Les gendarmes ont dû faire appel à un peloton de soldats du 13^e R.I. qui ont établi un cordon sanitaire tout autour du forcené. En fin de soirée, les soldats ont mis en batterie une forte pompe à eau et ils ont inondé la cabane de Theulot. Puis, ils ont lancé des pierres pour vérifier si l'assiégé réagirait. Aucune réaction et pourtant une partie du toit s'était effondrée. L'assaut a été donné, sans rencontrer aucune résistance. Theulot s'était suicidé d'une balle dans la tête ; l'examen de son cadavre par un médecin prouva que sa mort remontait au début de l'après-midi, juste après le début du siège. Theulot avait 35 ans. Il était venu du Creusot. Il semblait privé de sa raison et fuyait habituellement tout contact avec les gens du quartier.

Une semaine après ce double drame, le cadavre d'une jument appartenant à M. Prost est trouvé dans un gour, près de Devay. L'animal a été tué d'un coup de fusil. Faut-il attribuer ce méfait à Theulot ? C'est la piste que suivent les enquêteurs. Après expertise des balles et charges de plomb, les gendarmes concluent que c'est Theulot qui a tué la jument. Maintenant, des témoins affirment l'avoir vu rôder entre Devay et Brain autour de midi, le lundi 22. Il allait fréquemment pêcher ou braconner sur les bords de la Loire... L'affaire Theulot est close (*Le Journal de la Nièvre*, du 24 novembre au 12 décembre). Les gendarmes redoublent de sévérité envers les rôdeurs. Au cours du mois de décembre, une dizaine de vagabonds sont arrêtés et déférés à la justice. Une nouvelle énigme vient s'ajouter aux forfaits de Theulot : dans un champ de Brain, on trouve un colis contenant un costume. S'agirait-il d'un *exploit posthume* de cet étrange personnage ? Un commerçant de Decize reconnaît que ce costume a été volé chez lui, mais nul ne sait ni ne saura par qui.

(*Le Journal de la Nièvre*, 5 décembre 1909).

1



1

